

Intitulé

Sensibilisation aux troubles
psychiques

Référence

FOR 306-1

Public ciblé

Sages femmes de la session
des 23 et 24 janvier 2025

Intervenant:

Consultant Formateur
Directeur de la Commission
Médicale, Santé et Éducation de
l'observatoire International –
Communes des nations pour la Paix

Prérequis

Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Intra / hors frais annexes

1 450 €

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECCTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

SENSIBILISATION AUX TROUBLES PSYCHIQUES

À l'issue de la formation "Sensibilisation à la prise en charge des personnes en situation précaire et des migrants", les apprenants expriment le besoin d'une sensibilisation complémentaire sur les différents troubles psychiques, à l'attention des sages-femmes, lors des entretiens avec les parents.

Objectifs

- Connaître les troubles psychiques,
- Proposer une posture adaptée selon les situations rencontrées.

MATIN : Sensibilisation aux troubles psychique et attitudes adaptées

- Structures psychotiques et névrotiques
- Troubles de l'humeur et crise suicidaire
- Troubles de la personnalité
- Addictions
- Troubles alimentaires

--> Tableaux explicatifs, exemples concrets, vidéos

APRÈS-MIDI : Savoir adopter les attitudes adaptées en situations concrètes

--> Mises en situation, exercice d'autoévaluation, régulation avec le formateur

Méthodes et moyens pédagogiques

- Schémas explicatifs
- Travail sur les représentations
- Exercices d'application
- Discussion de groupe
- Séquences vidéos
- Tableaux explicatifs

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.